L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 17 DECEMBRE 1871. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 17 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

- Piano, au No 8 de la rue Royale—Instrument de l'an, diamants, montres, etc.
- Lot de Chine et du Japon, ivoires, etc.
- Smith & Bros., à leur salle d'encan, No. 16, Chartres—Boîtes, souliers et brodequins.
- Edgar, Marks & Co., au No 9 de la rue Bienville—Marchandises sèches et lingerie.

ATTENTION!

Les attention des acheteurs est appelée sur l'élégante et riche assortiment en bijouterie et curiosités que doivent offrir aujourd'hui MM. Vincent & Co. Ceux qui désirent se mettre au courant, rue du Camp No 7, sont invités à visiter leur magasin.

- Grande fontaine de Chine et faïence commune, chez l'annonce de D. E. Murphy, coin Bienville et Bourbon.

Faites imprimer vos Factures, Car... et faites faire vos reliures au Union Printing Office," 114 et 114, rue Camp.

THEATRES.

Aujourd'hui, Dimanche :
Variété de Lamoureux.
OPERA.—Amy Robsart.
VARIETES.—Paul Clifford and his last ...

L'Exécution de Rossel.

Nous publions à la seconde page de notre édition de lundi les détails de l'exécution de Rossel et de deux autres condamnés qui ont passés par les armes au même temps.

En lisant ce compte-rendu émouvant, on ne peut s'empêcher de s'apitoyer sur le sort de ce jeune homme et de déplorer la folle ambition qui lui a fait oublier son drapeau et son poste, au moment où l'ennemi étranger occupait encore une partie de sa patrie, pour aller se ranger dans les rangs des ennemis de la société et de la civilisation qui n'hésitaient pas à se jeter aux mains de l'invasion et de la ruine, toutes les horreurs d'une guerre sans merci.

Rossel est mort bravement et il a reconnu lui-même, que ses juges avaient fait preuve envers lui de bienveillance et de commisération en ne le condamnant. Il a accepté les conséquences de son crime et il est allé à la mort avec un courage et un sang-froid qui ont contribué encore à grandir encore, s'il était possible, la figure énergique et trempée.

Dans sa conversation avec son avocat avec le pasteur qui l'a assisté, pas plus que dans ses lettres, on ne voit l'expression directe du repentir. La nature orgueilleuse du condamné n'a pu se plier à cette dure loi de la vertu. Tout en parlant avec dédain des gens avec lesquels il s'était associé, Rossel a persisté à dire que c'était nécessaire pour la cause de la légalité. Il semble avoir abandonné l'excuse du patriotisme invoquée par lui devant le conseil de guerre, parce qu'il comprenait bien qu'elle lui était interdite, et il a cherché à se poser en champion de la légalité. Cette nouvelle excuse n'est pas plus plausible que la première.

Mais, si Rossel n'avoue pas qu'il a eu tort de se joindre à l'insurrection de la Commune, un remords aigrit son âme et se fait sur sous sa plume. Au moment où il allait être fusillé, en vertu d'une sentence régulièrement dictée, il se souvient que d'autres ont subi le même sort par ses ordres, car il a présidé une cour martiale jugeant d'une manière bien plus sommaire les malheureux fédérés placés sous son commandement. Contre ces arrêts, il n'avait pas de pourvoi en révision, pas d'appel en cassation, pas de recours à la commisération de grâce. Les condamnés étaient fusillés presque séance tenante.

Et, parmi ces condamnés pour désobéissance ou pour avoir fui devant le feu, beaucoup avaient été enrôlés de force dans le rang des fédérés et se trouvaient placés dans cette terrible alternative ou de faire tuer en portant les armes contre la république ou comme des fédérés, ou de se sauver en, d'être impitoyablement fusillés par ces fédérés dont ils étaient les prisonniers.

Rossel s'est rappelé ces cours martiales où, dans les forts, la sévérité impitoyable qu'il avait fait preuve, la menace de sévir sur parlementaire qui lui apportait une sommation de se rendre, et c'est ces lignes :

« J'ai présidé la cour martiale et je sais ce que c'est. J'ai condamné et je sais combien il est facile de juger pas et vous ne serez pas jugé. »

Puis, lui qui n'a pas un sentiment chrétien qui fait homme il a écrit son testament religieux dans quelques lignes adressées à Protestant, M. Passa. Il y demande au pasteur qu'il a soutenu, de renoncer à toute démonstration religieuse, si, par impossible, il arrivait au dernier moment.

Cette lettre, la recommandation de Rossel auprès de ceux de ses amis qui ont échappé à la justice de leur pays, et une nouvelle surprise, comme celle du 18 mars, leur remettait jamais entre les mains les existences et les propriétés de la population saine de Paris. N'ont-ils pas retrouvé leurs paroles et leurs écrits, qui ne respirent que la haine contre la soif de la vengeance. Mais Rossel en arrivant ces lignes était sincère, et il faut lui savoir gré de ce sentiment de commisération.

A plusieurs reprises, Rossel demande pardon à son ex-beau-frère de lui avoir confié une si triste cause. Cette expression qu'on retrouve plusieurs fois à la bonne, exhale un regret plein d'amertume, qui, sous l'orgueil de Rossel, aurait abouti à une confession franche et complète de sa faute.

Assurément, Rossel ne pouvait être connaître avec les Ferré, les Bergeret, les Cluseret, les Raoul Rigault, mais son exécution a été juste et nécessaire, et si on peut s'apitoyer sur le sort de ce jeune homme, on ne doit pas se laisser aller à un sentiment exagéré de sympathie pour un officier qui a mis son épée au service des ennemis de la société et des incendiaires de la Commune. L'esprit de parti a surfait la valeur de Rossel pour en faire un héros et un martyr, quand il n'a été selon nous, qu'un ambitieux entraîné dans une mauvaise voie, et qui, comme tant d'autres, a payé de sa vie son égarement.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 161 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

L'AUBEPINE FROMAGER.—MM. Donussan et Onorato, 58 rue Royale, viennent de recevoir un fort envoi d'eau de fleur d'oranger de la marque Warrick frères de Nice. Avis aux pharmaciens et aux confiseurs.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 123 et 125.

MARCHANDISES DIVERSES ET ARTICLES D'ETRENNES.—Nous publions une annonce remarquable de la maison T. Moreau, au coin des rues Royale et Toulouse. Cette annonce est si complète que le public qui ne pouvait rien acheter, ne peut elle contient une nomenclature nombreuse de ces articles de fantaisie qui caractérisent si brillamment l'industrie moderne, surtout l'industrie française. Quand on a lu cette nomenclature, on ne sait trop ce qu'on pourrait y ajouter. Ces lignes, du reste, n'ont rien de nouveau pour ceux qui connaissent la position qu'occupe la maison Moreau dans le commerce d'importation de notre ville. On trouve, dans son vaste établissement, nombre d'articles qu'on cherche vainement autre part, et tout ce qui y est exposé se distingue par un cachet de nouveauté et d'élégance tout à fait supérieure. Quoi aux jouets d'enfants et aux objets d'étrennes, l'assortiment est admirable et nous le signalons à tous ceux qui ont à faire des cadeaux de Jour de l'An.

☞ Voici le moment des grands dîners, des soupers au sortir de l'Opéra ou des bals. Si vous voulez raffermir votre estomac pour le mettre en état de faire honneur à toutes les invitations, faites usage des Amers de GUACO WANATA : c'est un tonique excellent.

☞ Le seul Elan d'Afrique qui ait jamais été exposé en Amérique, est maintenant dans la grandissime ménagerie du vieux Robinson, et peut être vu au terrain du Cercle Tivoli, toute cette semaine.

☞ Les chapeaux d'enfants, de toute qualité, sont pris les plus réduits au Rob Lee, coin Royale et St Louis.

THEATRE DE L'OPERA.—On donne, aujourd'hui, dimanche, *Lucie de Lamermoor*, grand opéra de Donizetti, avec Mme Durand. MM. Blum, Solve, Jourdan et Dubosc.

Voilà une bonne fortune pour les habitués du dimanche qui ne connaissent pas encore Mme Durand ; ils auront le plaisir de l'entendre dans un des rôles les plus sympathiques du répertoire, qu'elle chante avec un rare talent.

Edgar est pour M. Blum un excellent rôle, et Ashton convient parfaitement à la voix et au talent de M. Solve.

Il y aura foule, ce soir, à l'Opéra.

CHANGEMENT DANS LA MAISON AUGÉ.—La maison J. Augé, par suite de la retraite de M. J. Augé, devient la maison M. Augé & Cie. Madame Augé, avec l'assistance de son nouvel associé, s'efforcera de justifier l'ancienne réputation de sa maison, par la variété, l'élégance et le bon goût des marchandises qu'elle importera. La maison, nouvellement formée, a une branche à Paris, rue de Paradis Poissonnière, No 36, qui a le chargera de l'achat et de la vente à commission de tous les articles de Paris.

Nous appelons spécialement l'attention des dames et des messieurs, sur la longue liste d'articles de tout genre, contenue dans l'annonce de M. Augé & Cie. Une visite au beau magasin de la rue du Canal, No 132, convaincra les acheteurs de la beauté et de l'élégance des marchandises qui y sont offertes.

VENTE AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.—MM. Pepin & Turcotte, 138, Canal, et MM. Turcotte & Larose, au coin des rues Chartres et Ste Anne, se sont décidés, afin d'écouler promptement leur immense stock de marchandises sèches, à les vendre au-dessous du prix coûtant. Tous les articles, dans ces deux magasins, sont cotés à des prix si faibles que les acheteurs y affluent.

☞ Nous recommandons aux mères qui désirent acheter un joli chapeau d'enfant, d'aller voir le Rob. Lee. La tout se vend aux prix les plus modérés.

TAPIS.—On parle toujours de tapis de diverses fabriques et de divers pays, mais ceux qui en parlent ne savent pas toujours ce qui les distingue les uns des autres. Pour avoir une juste idée du mérite de ces tapis et de leurs qualités particulières, il faut aller les examiner au magasin de MM. A. Brousseau & Co., 17, rue de Chartres, qui en offrent un assortiment magnifique et fort rare, à des prix modérés.

MEDAILLE D'OR.—Nous ne surprendrons personne en annonçant que la machine à coudre de Grover & Baker a obtenu une médaille d'or à la dernière Foire d'Etat. Cette machine est devenue d'un usage général et se trouve à peu près partout. A toutes les perfections qui la distinguent, ajoutez une qualité fort rare, celle d'être facile à manier et de s'apprivoiser à toute espèce de travail. Cette machine se vend à la Nile-Orléans, rue du Canal, 182.

☞ L'incomparable Lewis, la merveille nouvelle, fera sa grande et émouvante course de deux cents milles au terrain du Cercle Tivoli, pendant toute la semaine. C'est le champion des courses de haies en Amérique et le seul écuyer de couleur dans le monde.

VINS FINS, LIQUEURS, ALE, &c. — On trouvera toujours un assortiment varié de vins fins, de cognac, de cordiaux, d'ale et de porter, et d'excellent cognac à huit piastres le gallon au magasin de M. Ernest C. Villeré, rue de la Commune, No 159, au dessous du bureau de la Compagnie du Gaz.

ASSESSMENT No. 77,78, 79 et 80.—Voyez la colonne des annonces spéciales.—Mort de C. W. West, Jacob Hubner, Margaret Dunkel et Ritson Newlove, payable au Bureau de l'Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la vie.—rue Carondelet, 120. Montant payé 9284.

BELLES MARCHANDISES.—La maison Barriere, rue du Canal 133, appelle l'attention des dames de la ville et de la campagne, sur un magnifique assortiment de marchandises sèches qu'elle offre à très bas prix pendant les fêtes du Jour de l'An.

M. ROBERT STICKNEY, le grand champion des écuyers équilibristes du Monde, qui a remporté les médailles d'or dans toute l'Europe, fera ses débuts avec la Grande Troupe à Trois Tentes du vieux John Robinson, demain soir, au terrain du Cercle Tivoli.

☞ Les personnes qui ont l'estomac ou les autres organes digestifs sensibles au froid, trouveront dans les Amers GUACO WANATA un préservatif et un stimulant remarquable. Ils guérissent de la débilité et des dérangements qui en sont la suite.

VARIETES EXCHANGE.—C'est le nom d'un café qui vient de s'ouvrir au coin des rues Dauphine et Bourbon, sur les derrières du Théâtre des Variétés. On trouvera dans cet établissement, tenu par M. Kernberger & Co., un excellent choix de vins et de liqueurs ainsi qu'un lunch chaud de 11 à 1 heure après le théâtre, de 10 à minuit le soir, et tous les dimanches il y aura un concert qui commencera à 7 heures. Voyez l'annonce relative à ce café.

AVIS AUX DAMES.—M. J. Lebé, rue des Remparts 67, entre les rues Gravier et Common, vient de recevoir un grand assortiment d'articles pour la coiffure et la toilette des dames qui sont invitées à aller les examiner. M. Lebé se charge aussi de tout genre de travail en cheveux, à des prix on ne peut plus réduits. Voyez l'annonce.

MODES, RUBANS, MERCERIE.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. Asbury, 8 rue Royale. Elles trouveront dans son magasin un grand assortiment de modes et de mercerie, et de jolis articles pour étrennes.

☞ Allez voir les chapeaux d'enfants qui se vendent à des prix fabuleusement faibles, au Rob. Lee, coin Royale et St Louis.

CHRONIQUE LOCALE.

COMITE CENTRAL DÉMOCRATIQUE.—Une réunion de ce comité doit avoir lieu lundi soir, à sept heures, pour affaires importantes.

AFFAIRE McGLOIN.—Le coroner Creagh a terminé hier son enquête à propos de la mort de Peter McGloin, et rien n'ayant été établi comme cause du fait, si ce n'est la fracture même du crâne, le jury s'est borné à le constater dans son verdict.

RÉCLAMATION D'ENFANTS CONTRE L'ASILE DES ORPHELINS.—Une nommée Mme F. Fisher, qui avait par contrat passé, en 1860, renoncé à ses enfants jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de 18 ans, les réclame maintenant de l'Asile des Orphelins en soutenant devant la 1re cour du district qu'elle était maintenant à même de faire pour eux ce qu'elle ne pouvait faire autrefois, a été déboutée de sa demande sur la preuve établie que les enfants étaient bien traités à l'Asile, qu'ils y étaient contents et que les occupations actuelles de leur mère n'étaient pas de nature à faire croire qu'ils pussent prospérer près d'elle. Un principe, le juge Abell a soutenu le contrat de 1860 en dépit de l'éloquence des deux avocats de Mme Fisher, MM. Schmidt et Gastinel.

AUTRE EXPLOSION D'HUILE DE CARBONE. —Vendredi matin, sur les 7 heures, une demoiselle Sallie Prince, rue Villeré, 55, remplissait une lampe avec de l'huile de septoline, sans se douter que l'allumette en ignition qu'elle avait à la main pût, à distance, communiquer le feu à l'huile qu'elle versait. C'est ce qui est arrivé cependant, et la lampe a fait explosion, causant un incendie où un châle, trois couvertures, un tablia et $10 en billets de circulation ont été réduits en cendres. Du moins, le châle a préservé Mlle Sallie, qui en a été quitte, comparativement, à bon marché.

FEUX.—Hier matin, les étincelles venant d'une cheminée de boulangerie qui mie le feu au toit de la maison de M. Picou, rue Roman, entre Columbus et Kerlerec. Mais comme on s'en est aperçu tout de suite, on a pu l'éteindre facilement et le dommage ne dépassera pas $20.

Vendredi soir, sur les 9 heures, le feu a éclaté accidentellement, à ce qu'il paraît, dans la maison au coin des rues Bienville et Commune, occupée par Minichaha, et quelques meubles ont été brûlés. On évalue le dommage à $200.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Vendredi soir, vers 8 heures, Mme Milburn, demeurant rue Hermonie, entre les rues Constance et Laurel, a essayé de se suicider en prenant une dose de morphine. Son état est regardé comme fort grave, bien que le médecin ait été promptement appelé à son secours.

RELACHÉ SUR CAUTION.—L'officier de police James Coughlin, accusé de meurtre pour avoir tiré sur Michael Hickey, il y a quelques mois, rue Franklin, au moment où il s'échappait au travers des mains de l'officier Ryder, a été admis à fournir une caution de $2000, sur la demande de son avocat avec le consentement du procureur général. Coughlin, qui avait été condamné à un an de prison pour avoir assailli et maltraité Martin Lang, a été pardonné par le gouverneur.

CONFISERIE.—Ce n'est pas seulement par la fabrication des candis que se distingue la grande confiserie de Normand & Reiss, rue Vieille-Levée, 121 et 123 ; elle fournit aussi à la consommation toute espèce de chocolats, les bonbons les plus fins et tout ce qui appartient au commerce de la confiserie en général. Ses gâteaux sont réputés comme tout-à-fait supérieurs et la vérité est qu'ils sont dignes de leur réputation. La maison Norman & Reiss a toujours eu main une fort belle collection de boîtes de fantaisie, qu'elle vend au plus bas prix du marché, ainsi qu'une très riche collection d'articles pour feux d'artifice. Voyez l'annonce.

PIANOS DE PLEYEL.—Les pianos Pleyel sont incontestablement ceux qui résistent le plus à l'influence de notre climat, et cet avantage joint à leurs autres qualités, les fait rechercher par tous les connaisseurs. MM. Zorn et Bremer, rue du Canal No. 176, en ont reçu un très beau choix et ils sont disposés à en faire aux acheteurs les meilleures conditions. Voir leur annonce.

M. GEORGE SLOWMAN, le merveilleux écuyer de l'Amérique du Sud, et l'habile jongleur à cheval, qui n'est pas moins merveilleux dans ses tours de baril et autres, paraîtra positivement à chaque représentation du vieux John Robinson, au terrain du Cercle Tivoli, à partir de demain soir, lundi 18 décembre.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX DE LA MAISON WALLACE & CO.—Nous appelons, d'une façon spéciale, l'attention des nombreux acheteurs de la ville et de la campagne qui forment la clientelle habituelle de l'importante maison de marchandises sèches, Wallace & Co., sur la réduction de prix qu'elle vient d'opérer sur son assortiment, en vue du transfert de leurs magasins, le mois prochain, dans de nouvelles laitisses. Le magasin actuel est encoignure Commune et Magasins.

☞ Si vous voulez un chapeau élégant pour Noël ou le jour de l'an, allez à l'ensemble de Rob. Lee, coin Royale et St Louis. Tous les enfants s'y donnent déjà rendez-vous.

M. JOHN WILSON, le célèbre écuyer à quatre chevaux, et maître de cirque, arrivera et descendra chez le vieux John Brown et sa Triple Tente, et il sera heureux de voir tous ses vieux amis et des légions de nouveaux, au terrain du Cercle Tivoi : il y aura deux grandes représentations par jour. Allez le voir.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE, MERCERIE.—Nous recommandons aux dames et aux messieurs le magasin de M. Brice Sembre, encoignure St Louis et Royale. Son assortiment de jouets d'enfants, d'articles de fantaisie, de mercerie, est varié, frais et tout-à-fait séduisant. Tous les articles y sont marqués à des prix très modérés, ce qui mérite d'être pris en considération.

B. T. WALSHE.—Par ce temps de gêne universelle, ceux qui donnent devraient le faire avec discernement. L'envoi comme étrennes, de bons vêtements chauds, est un présent aussi utile qu'agréable. Au magasin B. T. Walshe, 119 rue du Canal, tout est coté à un bon marché extraordinaire.

BEAUX ARTICLES POUR CADEAUX.—Le colonel Moody ne veut pas se faire oublier et il a raison ; c'est pour cela qu'il rappelle à sa très nombreuse clientelle qu'il a pour les fêtes de Noël et du jour de l'An un assortiment très brillant d'articles pour cadeaux.

LA MACHINE A COUDRE COURONNÉE.—C'est ainsi que nous désignons la machine à coudre de Wheeler & Wilson, qui a reçu sept premiers prix à la Foire du Mississippi. Il paraît qu'à cette Foire la machine de Wheeler & Wilson n'a point eu de rivale. Voyez plus loin la correspondance que nous publions aujourd'hui à ce sujet.

☞ La vogue du BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS de Laplace s'accroît chaque jour, et nous devons reconnaître que le succès justifie cette vogue. Il n'y a pas de médicamente qui calme aussi promptement la toux, si opiniâtre qu'elle soit. Le Baume de Laplace est aussi un excellent remède contre l'asthme. Il se vend chez Laplace, 23 et 25 Chaps-Elysées, et dans toutes les bonnes pharmacies de la ville.

M. FRANK ROBBINS, le célèbre écuyer monteur à poil un et faisant le saut périlleux, arrivera en ville demain, et s'est engagé à travailler pour le vieux John Robinson et sa Gran de Triple Tente, pendant son séjour au terrain du Cercle Tivoli.

GRANDE FOIRE D'ETAT.—L'association de l'Exposition Agricole de la Louisiane vient de décider qu'elle tiendra sa sixième foire annuelle d'Etat en avril 1872. Cette foire s'ouvrira le mercredi 24 avril et se terminera le 30 du même mois. Le jeudi 25 sera le grand jour de Gala.

SOIERIES, CONFECTIONS.— La maison Théodore Danziger et fils, 36 rue du Canal, annonce un assortiment frais de soieries de Lyon, de confections et de fourrures. Voir l'avis.

ETOFFES, SOIERIES CONFECTIONS.—La maison M. Reiman & Co. invite les acheteurs à visiter son grand assortiment de marchandises. La liste des prix contenue dans l'annonce, donnera une idée des avantages que cette maison offre à sa clientelle.

PARFUMERIE FRANÇAISE.— La maison Donussan et Onorato, 58 rue Royale, importe directement tous les articles de parfumerie des meilleures marques. Elle a aussi un grand assortiment de boîtes de fantaisie.

MODES, RUBANS, MERCERIE.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. Asbury, 8 rue Royale. Elles trouveront dans son magasin un grand assortiment de modes et de mercerie, et de jolis articles pour étrennes.

☞ Allez voir les chapeaux d'enfants qui se vendent à des prix fabuleusement faibles, au Rob. Lee, coin Royale et St Louis.

CHRONIQUE LOCALE.

COMITE CENTRAL DÉMOCRATIQUE.—Une réunion de ce comité doit avoir lieu lundi soir, à sept heures, pour affaires importantes.

AFFAIRE McGLOIN.—Le coroner Creagh a terminé hier son enquête à propos de la mort de Peter McGloin, et rien n'ayant été établi comme cause du fait, si ce n'est la fracture même du crâne, le jury s'est borné à le constater dans son verdict.

RÉCLAMATION D'ENFANTS CONTRE L'ASILE DES ORPHELINS.—Une nommée Mme F. Fisher, qui avait par contrat passé, en 1860, renoncé à ses enfants jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de 18 ans, les réclame maintenant de l'Asile des Orphelins en soutenant devant la 1re cour du district qu'elle était maintenant à même de faire pour eux ce qu'elle ne pouvait faire autrefois, a été déboutée de sa demande sur la preuve établie que les enfants étaient bien traités à l'Asile, qu'ils y étaient contents et que les occupations actuelles de leur mère n'étaient pas de nature à faire croire qu'ils pussent prospérer près d'elle. Un principe, le juge Abell a soutenu le contrat de 1860 en dépit de l'éloquence des deux avocats de Mme Fisher, MM. Schmidt et Gastinel.

AUTRE EXPLOSION D'HUILE DE CARBONE. —Vendredi matin, sur les 7 heures, une demoiselle Sallie Prince, rue Villeré, 55, remplissait une lampe avec de l'huile de septoline, sans se douter que l'allumette en ignition qu'elle avait à la main pût, à distance, communiquer le feu à l'huile qu'elle versait. C'est ce qui est arrivé cependant, et la lampe a fait explosion, causant un incendie où un châle, trois couvertures, un tablia et $10 en billets de circulation ont été réduits en cendres. Du moins, le châle a préservé Mlle Sallie, qui en a été quitte, comparativement, à bon marché.

FEUX.—Hier matin, les étincelles venant d'une cheminée de boulangerie qui mie le feu au toit de la maison de M. Picou, rue Roman, entre Columbus et Kerlerec. Mais comme on s'en est aperçu tout de suite, on a pu l'éteindre facilement et le dommage ne dépassera pas $20.

Vendredi soir, sur les 9 heures, le feu a éclaté accidentellement, à ce qu'il paraît, dans la maison au coin des rues Bienville et Commune, occupée par Minichaha, et quelques meubles ont été brûlés. On évalue le dommage à $200.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Vendredi soir, vers 8 heures, Mme Milburn, demeurant rue Hermonie, entre les rues Constance et Laurel, a essayé de se suicider en prenant une dose de morphine. Son état est regardé comme fort grave, bien que le médecin ait été promptement appelé à son secours.

RELACHÉ SUR CAUTION.—L'officier de police James Coughlin, accusé de meurtre pour avoir tiré sur Michael Hickey, il y a quelques mois, rue Franklin, au moment où il s'échappait au travers des mains de l'officier Ryder, a été admis à fournir une caution de $2000, sur la demande de son avocat avec le consentement du procureur général. Coughlin, qui avait été condamné à un an de prison pour avoir assailli et maltraité Martin Lang, a été pardonné par le gouverneur.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Détails sur l'entrevue de Thiers et des princes d'Orléans.

Plaintes fort aigres du président.

Le duc d'Aumale décidé à se passer de lui.

Son plan de restauration monarchique.

Ses visites aux généraux de l'armée de Paris.

Franchise du général Bourbaki.

Ou République ou Empire.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 16—La reine, accompagnée de la princesse Louise et d'autres membres de la famille royale, est arrivée au château de Windsor, cette après-midi, par un train spécial de Sandringham.

Cinq marins du navire américain James Brett, inondé dans le port du Havre, se sont noyés hier par accident.

Sandringham, 16 déc—Le prince de Galles est plus tranquille qu'il ne l'a été depuis le commencement de sa maladie. Son état, sous tous les rapports, est satisfaisant.

Paris, 16 déc—Dans le budget du ministre Pouyer Quertier, il y a un surplus de 14 millions de francs.

Berne, 16—L'assemblée générale a passé une loi interdisant les communautés de jésuites ou l'emploi de jésuites comme professeurs en Suisse.

Paris, 16—La commission sur la question du transfert des Chambres à Paris, a fait un rapport favorable à la proposition par une voix de majorité.

New York, 16 déc—Une dépêche de Paris dit : Jeudi matin, le pourparler a eu lieu entre le président Thiers et les princes d'Orléans. Cette entrevue a duré une heure et a été marquée d'un caractère très amical. Le président Thiers s'est plaint spécialement que le duc d'Aumale n'eût pas observé strictement les termes de la convention d'Autun, qu'il s'était efforcé d'intéresser les généraux en sa faveur ; ce que le duc d'Aumale a nié.

Thiers a répris en disant : Je sais que vous avez visité beaucoup de généraux qui sont membres de l'Assemblée pour solliciter leur appui en cas de besoin. Vous avez eu plusieurs entrevues avec le général Ducrot à qui vous avez exposé votre plan—vous avez vu le général Billot chez lui—vous avez dominé particulier à Paris.—Vous avez vu les généraux Martin des Pallières, Chanzy et Faidherbe. Je ne sais pas si ces démarches sont bien patriotiques, mais le pourrai-je ainsi n'est pas pour cela de nature à me faire vite dit, et j'en ai la conviction intime.

Non contant de cela, vous avez fait ainsi de semblables visites aux généraux subalternes de l'armée de Paris. Cela, je puis vous dire les noms si vous les ignorez.

Le duc d'Aumale a répondu d'une manière évasive et a terminé l'entrevue en déclarant qu'il ne consulterait que son amia, non pour savoir s'il devait occuper son siège, mais pour déterminer seulement l'époque où il l'occuperait.

Le général Bourbaki a dit au duc d'Aumale, en présence du général Ducrot, qu'il n'y avait qu'une république qui en surplus pût restaurer la France, et qu'il ne servirait aucun autre régime.

Le plan d'Orléans est que la droite prenne avantage de l'impatience du président Thiers, qu'elle le force à donner sa démission à la première occasion, qu'elle fasse le duc d'Aumale président et qu'elle proclame ensuite le comte de Chambord roi de France ; le comte de Paris héritier présomptif et le duc d'Aumale lieutenant-général du royaume.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 16—Probabilités—Des vents d'Est et un temps sombre. Il se vend chez Laplace, 23 et 25 Champs-Elysées, et dans toutes les bonnes pharmacies de la ville.

Washington, 16—On tient de bonne autorité que le comité d'élection du Sénat a décidé de rapporter défavorablement sur Blodgett et favorablement sur Norwood, dans leur contestation pour un siége au Sénat.

Washington, 16 déc—M. McPherson, le greffier de la Chambre, a donné les impressions publiques en Louisiane, au N. O. *Republican*, à la *Gazette Allemande* et au *Grand Eric* de Baton-Rouge.

Une poste quotidienne sera établie sur la ligne de fer, entre la Nile-Orléans et Donaldsonville, et Reverdy M. Johnson a été nommé agent de route.

NOUVELLES DIVERSES.

New York, 16 déc—John V. Norton, employé au bureau de poste, a été arrêté pour détournement de fonds.

Le contentieux Conroy a obtenu que la caution fût réduite à $500,000.

R. M. Blutchford a été filouté de $50,000 en bons dans la rue aujourd'hui.

J. M. Tweed a été hier sommairement acclamé par ses amis quand il est entré à la Cour aujourd'hui. Il a été envoyé aux Tombes sans caution.

Plus tard.—Tweed a été amené sur un writ d'habeas corpus, devant le juge Barnard qui l'a relâché sur une caution de $500,000.

Memphis, 16 B. Puff, employé de la Poste ici, a tiré le prix capital de $50,000, de l'Association de la bibliothèque de Louisville, aujourd'hui.

Boston, 16 déc—Wm Brown, de Lynn, a tué sa femme avec un poignard, et en résistant à l'arrestation a donné un coup de poignard à l'officier qui a tiré son revolver et a tué Brown sur la place. (Beaucoup de choses en peu de mots.)

San Francisco 16 déc—L'n bill pour percer un câble télégraphique entre le Japon et la Chine et la Californie a été présenté à la Législature de cet Etat.

Louisville, 16 déc—Le grand tirage de la bibliothèque a commencé aujourd'hui, à 9 heures du matin. Les 10 premiers numéros sont 5075 — 44,178 — 29,840 — 14,908— 20,563 — 32,417 — 33,977 — 15,913 et 2095.

Atlanta, 16 déc—Le gouvernement Conley a vétoé le bill allouant $600,000 pour payer l'intérêt sur les bons.

Les personnes accusées de ku-kluxisme ont toutes été mises hors de cour aujourd'hui, excepté deux. Un comité Dodu nommé ici, a été formé pour fournir des cautions de $3500, pour avoir fonction une personne accusée de conduite immorale.

Savannah, 16 déc—Robb, collecteur du 1er district, a été suspendu, à la demande de la part du ministère public, a été honorablement acquitté par le jury, qui n'a pas quitté sa place.

Richmond, 16—Ce matin un char de cuisine du train de matériel sur le chemin de fer de Virginie et Tennessee a été jeté au fond d'un ravin, en passant sur un pont près de Lynchburg. Le conducteur et un nègre ont été tués. Le couteau du stove a mis le feu au char qui a été brûlé avec le grand corps aussi que plusieurs piliers du pont.

Le gouverneur Walker a pardonné à l'ex-maire Cahoon convaincu deux fois de vol pour une somme de 2 francs. Cette conduite du gouverneur a donné généralement satisfaction, attendu que beaucoup de respectables citoyens lui avaient demandé d'agir ainsi.

San Francisco, 16—Deux collecteurs de douane au port mexicain de La Paz ont été arrêtés ici sur une accusation de piraterie, basée sur la saisie de steamer mexicain Greenwood dans la baie de Magdalena.

New York, 16—A. L. Deforrest, le nouveau consul-général de France, est arrivé de la Havane sur le Columbia.

Une dépêche de Québec dit qu'hier soir, à la Chambre, un des membres de l'opposition a produit beaucoup de sensation en lisant plusieurs lettres établissant la preuve d'un système de corruption sur les agents du ministère et c'est fait applaudir par les galeries. L'orateur a fait évacuer les galeries par la police, et un grand meeting s'est tout aussitôt formé en dehors, pour écouter des harangues qui ont dit que l'annexion aux Etats-Unis était préférable à la tyrannie provinciale arrogante.

St Louis, 16—La Chambre a passé des résolutions concernant pour demander au Congrès un bill d'amnistie universelle.

New York, 16 déc—Ce soir, dans une réunion des internationaux, un rapport a été fait par M Constant, président du comité d'arrangement, qui a dit que le succès financier avait été complet. Seulement deux prix avaient été donnés pour la promotion de concorde.

M. Potter a lu une communication des membres internationaux résidant sur l'île de Jersey, avec l'objet en vue d'y propager les principes de la Société Internationale.

MARCHES AMERICAINS.

New-York, 16, au soir—Coton plat et nominal. Vendu 1,000 balles. Orleans 19 1/2. Ordre 20 3/8.

New-York, 16 au soir—Argent de 5 à 7 Sterling plat à 109 1/8 à 1/4. Or 109 1/8 à 1/4. Gouvernements tenus, mais sans intérêt vers la clôture.

Mobile, 16—Coton plat et nominal. 18¼, 19 1/8 à 1/4. Stock 47,464.

Charleston, 16—Coton calme. Mid. 19 1/8. Stock 30,208 balles.

(Dépêches d'hier soir.)

New York, 16 déc—L'Union des Travailleurs n'a rien décidé sur l'invitation des Internationaux à se joindre à la procession de dimanche.

Une dépêche de Paris dit que les princes d'Orléans et M. Thiers ont eu hier une entrevue peu amicale. Thiers s'est plaint que le duc d'Aumale eût attaché d'intérêt aux généraux qui savent. D'Aumale ne convenant pas du fait, Thiers a répliqué par des preuves d'entrevues avec nombre de généraux et a conclu en disant : "Je ne doute pas que votre but ne soit patriotique, mais ces procédés ne sont pas conformes à notre convention."

D'Aumale a terminé l'entrevue en disant qu'il se consulterait avec ses amis sur le moment où il serait convenable pour lui de réclamer son siége dans l'Assemblée.

Londres, 16 déc—Les arbitres de Genève, sous le traité de Washington, se sont ajournés en avril.

New York, 16—Wm M. Tweed, a été arrêté et reste sous la garde du shérif à l'hôtel Métropolitain. Il est accusé d'avoir commis des fraudes dans ses comptes. Caution refusée. Le même warrant a été adressé à Conoly a la prison de Ludlow.

Washington, 16—Le rapport du Bureau agricole indique que la récolte de cotons atteindra 3,500,000 balles.

(Communiqué.)

Depuis trois jours, l'exposition Bauphine et Dumont est le théâtre de désordres sans exemple jusqu'à ce jour. Des gens de bas étage, poussés par des agents qui veulent procurer à cette popularité gratuite, un vrai succès, font irruption dans l'exposition, et ont tenté de s'établir en salle sous le nom de "Variétés Exchange." A quel attribuer la préférence que des gens de couleur, dont il s'agit, à choisi cette salle et cet article plutôt que tous ceux étalés dans les différentes parties de la ville ! On devrait franchement que la liberté dont on jouit ne permette plus que ce qui contribue à de telles circonstances pour notre malheureuse patrie.

Voilà la question que nous adressons au public. Le commerce est-il libre ? oui ou non.

UNE DE VOS VIEUX ABONNÉS.

Décédé hier, samedi, 16 décembre 1871, à l'âge de soixante-et-3 ans, LAURENT SAINTIN (ancien de Bassens, Gironde, département du Gers, France). Les parents et amis des familles Gamon, Lapeyrelle, Dartard et Saintin sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 11 1/2 heures A. M. Le convoi partira de la maison mortuaire cote Hospital et Romparts.

IN MEMORIAM.

Sandringham, 16 déc—Le prince de Galles est plus tranquille qu'il ne l'a été depuis le commencement de sa maladie. Son état, sous tous les rapports, est satisfaisant.

Paris, 16 déc—Dans le budget du ministre Pouyer Quertier, il y a un surplus de 14 millions de francs.

Berne, 16—L'assemblée générale a passé une loi interdisant les communautés de jésuites ou l'emploi de jésuites comme professeurs en Suisse.

Paris, 16—La commissité sur la question du transfert des Chambres à Paris, a fait un rapport favorable à la proposition par une voix de majorité.

New York, 16 déc—Une dépêche de Paris dit : Jeudi matin, le pourparler a eu lieu entre le président Thiers et les princes d'Orléans. Cette entrevue a duré une heure et a été marquée d'un caractère très amical. Le président Thiers s'est plaint spécialement que le duc d'Aumale n'eût pas observé strictement les termes de la convention d'Autun, qu'il s'était efforcé d'intéresser les généraux en sa faveur ; ce que le duc d'Aumale a nié.

Thiers a répris en disant : Je sais que vous avez visité beauco